

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SANYTOL DÉSINFECTANT LINGETTES CUISINE /SANYTOL DESINFECTERENDE KEUKENDOEKJES

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: BE2021-0014-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0026938-0007

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL DÉSINFECTANT LINGETTES CUISINE
SANYTOL DESINFECTERENDE KEUKENDOEKJES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
Numéro de l'autorisation	BE2021-0014-00-00 1-3	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0026938-0007	
Date de l'autorisation	19/10/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	18/10/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Grupo AC Marca, S.L.
Adresse du fabricant	Avda Carrilet nº 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 Bigues i Riells - Barcelona Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Pšišimasy République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,9
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	0,6875
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0

2.2. Type de formulation

Lingettes imprégnées

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Liquide et vapeurs inflammables.
Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Éliminer le contenu dans un point de collecte pour déchets spéciaux ou dangereux si le contenu n'a pas été entièrement utilisé.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Lingettes pour la désinfection des surfaces

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Levures
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Virus enveloppés
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur, Désinfection des surfaces (zones non médicales)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée: Essuyage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Taux d'application : 2 lingettes/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : 2 lingettes/m ² Temps de contact : 5 minutes Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flowpack contenant de 3 à 120 lingettes multicouches en cellulose

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Inutile de rincer

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.)
- Les produits ont été testés contre les virus enveloppés, y compris les souches de Coronavirus 229E (souche représentative de l'épidémie de coronavirus) et de grippe A (souche représentative de l'épidémie de grippe H1N1).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses
- Veiller à bien imprégner les surfaces et à laisser poser la durée adéquate.
- Laisser sécher la surface traitée
- Pour les lingettes multipack, refermer l'emballage après ouverture

5.2. Mesures de gestion des risques

- Éviter le contact avec les surfaces humides
- Éviter de se toucher les yeux avec les mains
- Se laver les mains après application

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être ôtées facilement. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- Ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Contacter le centre antipoison. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'ingestion de grandes quantités de produit. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (d'aérosol) : sortir la victime à l'air libre et le mettre au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.
- En cas de troubles de la conscience, placer la victime en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consulter immédiatement un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer les produits non utilisés, leurs contenants et autres déchets conformément aux réglementations locales.
- Ne pas se débarrasser du produit non utilisé dans le sol, les cours d'eau, les canalisations (évier, toilettes...) ni les caniveaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : deux ans
- Ne pas conserver à une température supérieure à 35 °C.
- Protéger du gel
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux ou animaux domestiques non ciblés.

6. Autres informations